

La formation en agriculture

Ce numéro spécial comporte deux parties : tout d'abord une analyse des résultats recueillis lors du recensement 2010 auprès des exploitants agricoles ; dans une seconde partie l'enseignement agricole à La Réunion est présenté au travers des effectifs d'élèves ou d'apprentis à la rentrée 2011, ainsi que de l'évolution des différents niveaux de formation.

Les résultats du Recensement agricole

Le recensement agricole 2010 est une enquête exhaustive qui renseigne sur la formation des exploitants agricoles et des autres actifs familiaux. Le niveau et la nature des études poursuivies ont ainsi été caractérisés de manière très détaillée ; qu'il s'agisse de formation initiale ou continue, générale ou agricole. Compte tenu de la complexité croissante de la conduite des exploitations agricoles, ainsi que la volonté affichée de développer des techniques de production à la fois plus respectueuses de l'environnement et capables de fournir des aliments de qualité, la formation des agriculteurs constitue un fondement de leur compétitivité et un des principaux leviers de leur développement. Les politiques publiques d'encouragement à l'installation des jeunes agriculteurs incitent les exploitants à faire preuve de leur « capacité professionnelle agricole », ce qui entraîne une hausse de la qualification de la population agricole. Les résultats du recensement permettent une analyse de l'évolution dans le temps de cette qualification ainsi qu'une photographie précise de la situation en 2010.

La main-d'œuvre agricole réunionnaise se compose à 76 % des chefs d'exploitation et de leurs associés coexploitants ; ils vont donc constituer l'essentiel de cette étude. Nous présenterons pour débiter la formation des agriculteurs en considérant le niveau le plus élevé atteint dans leurs études, qu'elles soient générales ou agricoles. Dans une seconde partie seront traitées les formations spécifiques agricoles. Les principales notions et définitions sont présentées en dernière page.

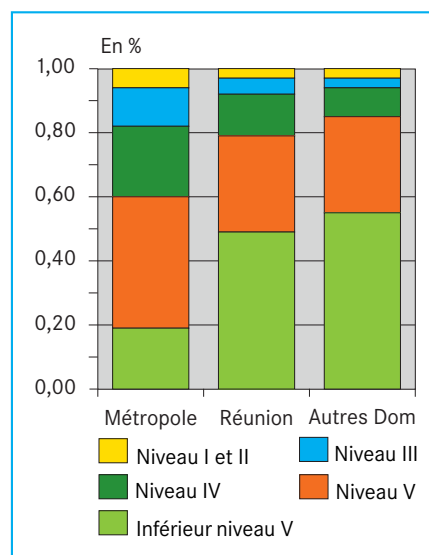
À La Réunion, le niveau de formation des agriculteurs progresse régulièrement, mais l'écart reste important avec la métropole

En 2010, à La Réunion, on a dénombré 7 623 chefs d'exploitation ainsi que 249 coexploitants. Parmi ceux-ci, 21 % ont au moins le niveau IV (voir définition en dernière page), alors que cette proportion est de 40 % pour les agriculteurs de métropole, et 15 % pour les autres Dom. En comparant les jeunes chefs d'exploitation de moins de 40 ans, la situation est similaire, 45 % ont au moins le niveau IV à La Réunion, contre 76 % en

métropole. Les écarts sont très importants, leur interprétation nécessite une analyse plus détaillée qui va porter sur les différences de structure des exploitations, les conditions spécifiques de la transmission des exploitations entre générations ; mais aussi sur le niveau de formation de l'ensemble de la population réunionnaise.

Niveau de formation des exploitants agricoles

Niveau le plus élevé entre la formation générale ou agricole



Source : DAAF La Réunion - RA 2010

Les agriculteurs sont moins formés que la moyenne de la population réunionnaise

Selon les résultats de l'Insee, la population de La Réunion présente un retard significatif de formation : 27 % des réunionnais ont atteint au moins le niveau IV, contre 39 % des habitants de métropole. Cet écart constaté sur l'ensemble de la population, se retrouve chez les agriculteurs, il est même plus marqué (21 % contre 40 %). Les agriculteurs de métropole ont un niveau de formation similaire, voire plus élevé que celui de l'ensemble de la population, en particulier pour les niveaux IV et V. À La Réunion, les agriculteurs constituent une partie de la population sensiblement moins formée ; en effet seulement 21 % des chefs d'exploitation ont au moins le niveau IV, alors que ce taux est de 27 % sur l'ensemble de la population.

Les femmes chefs d'exploitation sont mieux formées

La présence des femmes à la tête des exploitations est en progression, la proportion de celles-ci atteint désormais 16 % à La Réunion, elle reste très inférieure à celle de la métropole (27 %). Les femmes chefs d'exploitation disposent en général d'un niveau de formation plus élevé que les hommes. En effet, à La Réunion, 30 % des femmes ont le niveau bac (IV) contre 19 % pour les hommes.

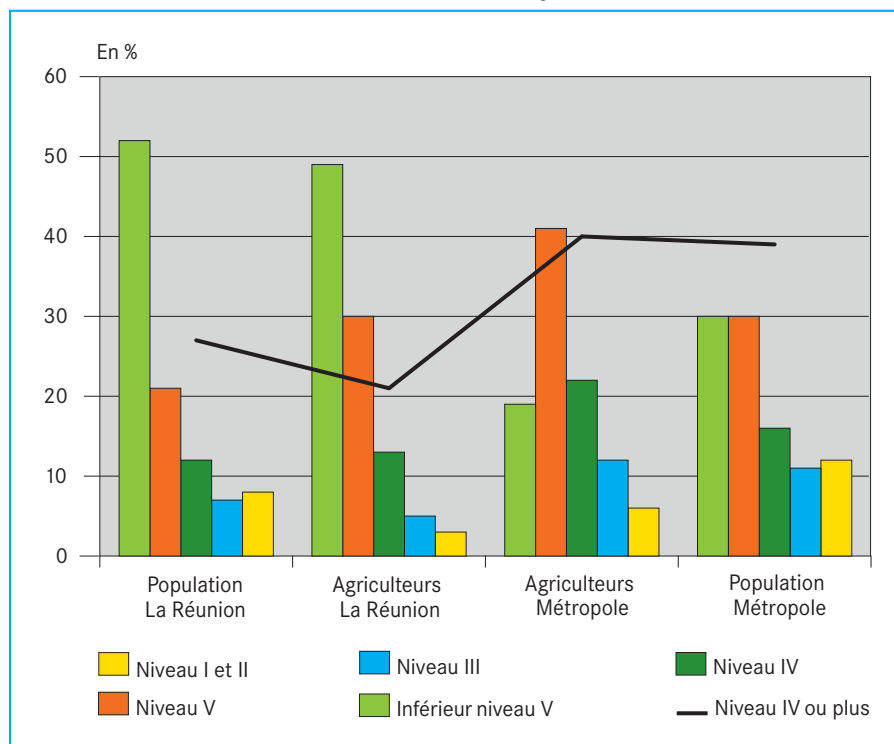
11 % des exploitants ont un diplôme agricole de niveau supérieur à celui du bac ou équivalent

Les résultats du RA montrent que 31 % des agriculteurs réunionnais ont un diplôme agricole, alors qu'ils sont 59 % en

métropole et 14 % dans les autres Dom. En considérant le niveau correspondant à celui de la capacité professionnelle, c'est-à-dire les niveaux IV et plus, la proportion est encore plus faible, puisque seulement 11 % des agriculteurs réunionnais, 27 % en métropole et 6 % dans les autres Dom disposent de ce niveau de qualification. Cela s'explique en partie par l'apparition cinq ans plus tard à La Réunion par rapport à la métropole, de cette exigence réglementaire pour prétendre aux aides à l'installation.

Parmi les chefs d'exploitation ayant au moins le niveau IV, la moitié environ a une formation agricole, l'autre un diplôme non agricole.

Niveau de formation le plus élevé

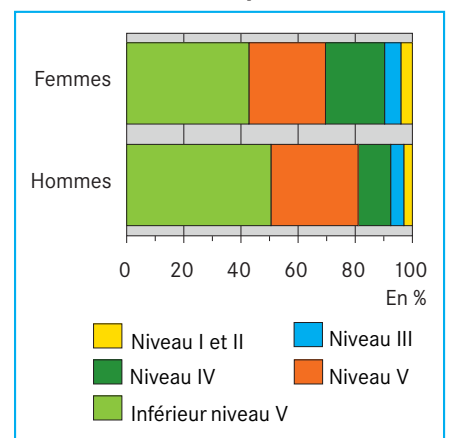


Sources : DAAF La Réunion - RA 2010, Insee - Recensement Population

Niveau de formation	Inférieure niveau V ou primaire		Niveau V		Niveau IV		Niveau III		Niveau I et II	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Formation générale ou agricole	3 882	49	2 359	30	1 014	13	375	5	242	3
Formation agricole seulement	5 403	69	1 609	20	615	8	207	3	38	0

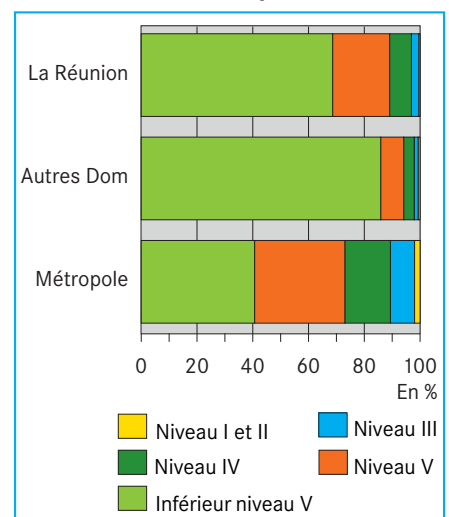
Source : DAAF La Réunion

Niveau de formation agricole ou générale selon le sexe du chef d'exploitation



Source : DAAF La Réunion - RA 2010

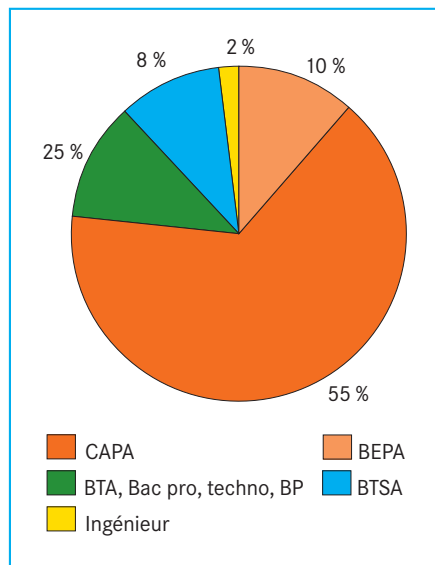
Niveau de formation agricole des chefs d'exploitation



Source : DAAF La Réunion - RA 2010

Dans un contexte de diversification des activités des exploitations agricoles réunionnaises, l'amélioration de la compétitivité des entreprises représente l'objectif prioritaire. Pour permettre aux agriculteurs de s'adapter et de faire évoluer leurs systèmes de production, un niveau de formation suffisant est nécessaire. Parmi les chefs d'exploitation ayant reçu une formation dans un établissement d'enseignement agricole, le diagramme montre que 65 % ont arrêté leur formation en CAPA ou BEPA alors qu'ils sont 55 % en métropole.

Répartition des diplômes agricoles des chefs d'exploitation à La Réunion



Source : DAAF La Réunion - RA 2010

Le niveau de formation varie avec l'orientation de l'exploitation

À La Réunion, 50 % des exploitations ont une dimension économique moyenne ou grande.

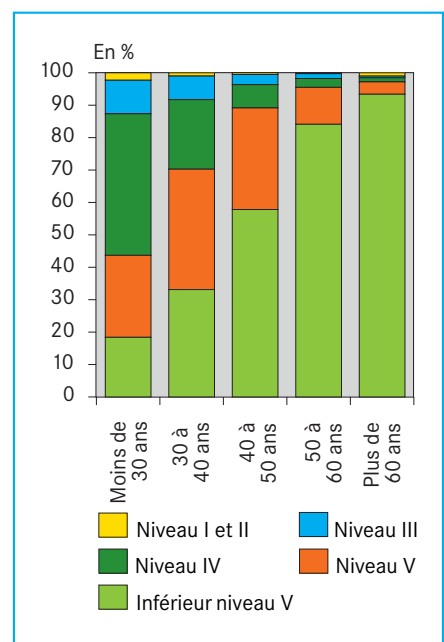
Le niveau de formation agricole varie selon les principales orientations technico-économiques. Les chefs d'exploitation maraîchères ou fruitières ont le niveau de formation agricole le plus faible. À l'opposé, les exploitations spécialisées en viande, lait ou en productions animales hors sol sont dirigées par des chefs mieux qualifiés.

Des agriculteurs de plus en plus diplômés

L'analyse du niveau de formation agricole selon les tranches d'âge des chefs d'exploitation montre que celui-ci progresse régulièrement depuis 30 ans. Si l'on considère les résultats du graphique présentant la répartition par tranche d'âge du niveau de formation agricole des chefs d'exploitation moyennes ou grandes, on constate que la part de ceux disposant du niveau IV ou plus, double tous les 10 ans. Ce doublement se vérifie entre chaque tranche d'âge, et traduit les résultats obtenus par l'enseignement agricole et les politiques publiques d'incitation à l'acquisition de la capacité professionnelle agricole.

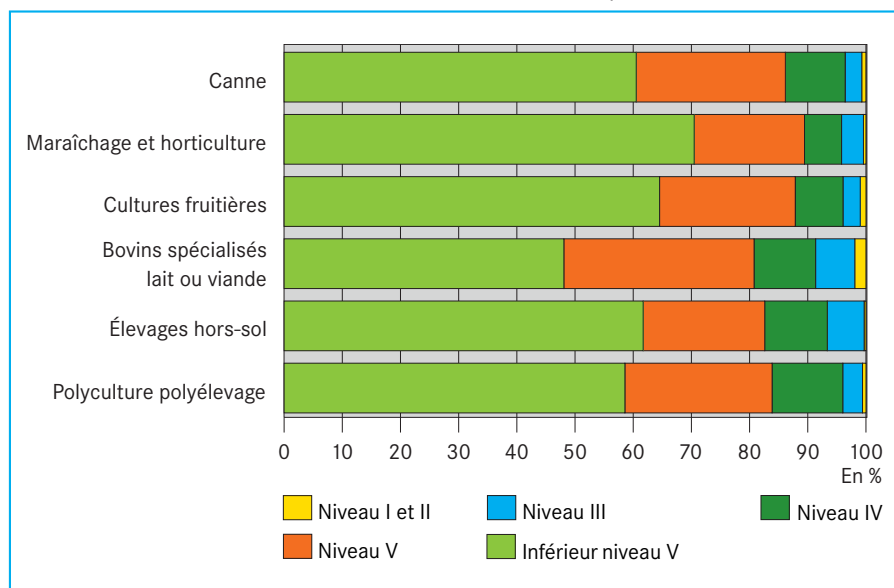
Au cours des 10 dernières années, la part des chefs d'exploitation ayant au moins une formation agricole de niveau IV est passée de 3 % à 11 %, celui correspondant au moins au niveau V (CAPA, BEPA ou BPA) a progressé de 14 % à 31 %. L'enseignement agricole a par là même fortement contribué à l'augmentation du niveau de compétences des agriculteurs et à l'augmentation de la compétitivité de l'agriculture réunionnaise.

Niveau de formation agricole dans les moyennes et grandes exploitations selon l'âge de l'exploitant



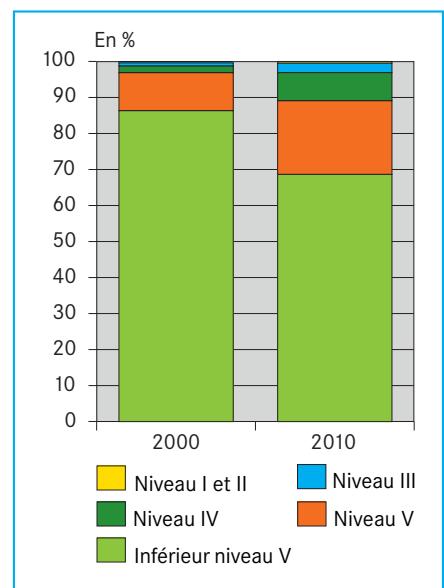
Source : DAAF La Réunion - RA 2010

Niveau de formation agricole dans les moyennes et grandes exploitations, selon l'orientation



Source : DAAF La Réunion - RA 2010

Évolution du niveau de formation agricole



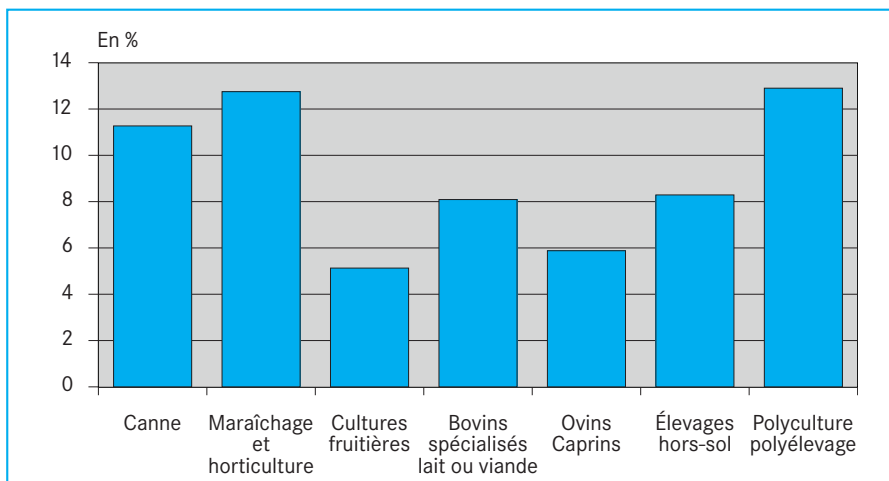
Source : DAAF La Réunion - RA 2010

La formation continue agricole concerne un peu plus d'un exploitant sur dix

751 chefs d'exploitation déclarent avoir suivi, au cours des 12 derniers mois, une formation professionnelle continue agricole. Ceci représente 11 % des exploitants, alors qu'ils sont 14 % en métropole.

Ce sont donc plus d'un agriculteur sur 10 qui tient à jour ses connaissances nécessaires pour gérer son exploitation. Les orientations où cette formation est la plus forte sont le maraîchage et la polyculture élevage.

Part des chefs d'exploitation ayant suivi une formation continue courte au cours des 12 derniers mois



Source : DAAF La Réunion - RA 2010

L'enseignement agricole à La Réunion

Des effectifs stables pour les formations scolaires à la rentrée 2011

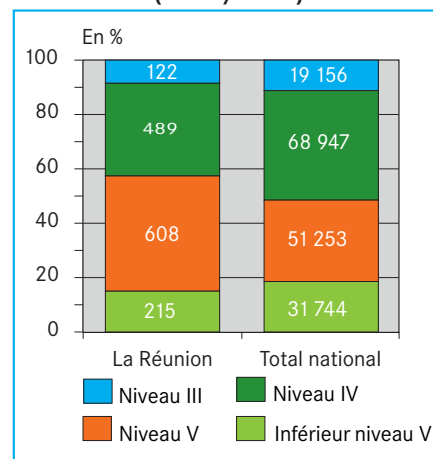
Après une légère baisse en 2010, les effectifs en formation initiale de la 4^e au BTS se stabilisent : c'est ainsi que 1 437 jeunes sont scolarisés à La Réunion en établissements publics et privés de l'enseignement agricole, avec des formations allant de la 4^e au BTS. De plus, un partenariat entre l'université et le lycée de St PAUL permet à une dizaine d'étudiants de suivre une licence professionnelle qui délivre depuis 2011 la capacité professionnelle.

La réforme du bac professionnel se poursuit avec les premiers diplômés du Bac Pro en 3 ans qui sortiront en juillet 2012, ainsi qu'avec la rénovation du bac professionnel « Service en Milieu Rural (SMR) » qui devient un bac professionnel « Services Aux Personnes et Aux Territoires (SAPAT) ».

Répartition des niveaux de formation : le niveau V prédomine

Lors de l'année scolaire 2010/2011, la part des élèves poursuivant une formation de niveau V a été majoritaire avec 42 %, alors qu'elle ne représente que 30 % en moyenne nationale.

Niveau de la formation suivie par les élèves des établissements d'enseignement agricole (2010/2011)



Source : MAAPRAT - DGER

Effectifs des élèves, étudiants inscrits au 1^{er} octobre 2011

Niveau	Scolaire						Total
	Public		Privé temps plein		Privé rythme approprié		
VI 4 ^e et 3 ^e			LAP Ste Suzanne	32	Maisons familiales	181	213
Niveau V CAPA, BEPA Seconde pro	LPAH ST Joseph	83	LAP Ste Suzanne	160	Maisons familiales	273	590
	LEGTA St Paul	15			IREO	59	
Niveau IV 1 ^{re} Terminale	LPAH ST Joseph	122	LAP Ste Suzanne	58	Maisons familiales	175	523
	LEGTA St Paul	129			IREO	39	
Niveau III BTSA	LEGTA St Paul	111					111
Total		460		250		727	1 437

Source : DAAF La Réunion

Le niveau de formation IV poursuit sa progression

Fortement encouragée par les dispositifs d'aide à l'installation, l'atteinte du niveau IV ou plus constitue de plus en plus un objectif essentiel dans les parcours de formation des élèves de l'enseignement agricole qui se destinent au métier de chef d'exploitation. Dans les établissements d'enseignement agricole de La Réunion, les effectifs des élèves des niveaux IV ou III sont passés de 35 % à 44 %.



Ces dernières années, l'enseignement agricole a considérablement diversifié ses formations, d'où la création du logo 100 % nature. Les secteurs d'activités dans lesquels il intervient concernent, outre la production agricole, les travaux paysagers, la protection et la gestion de la nature, les activités hippiques, la commercialisation des produits agricoles et les services en milieu rural. Le secteur de l'agroalimentaire est proposé dans le cadre de l'apprentissage.



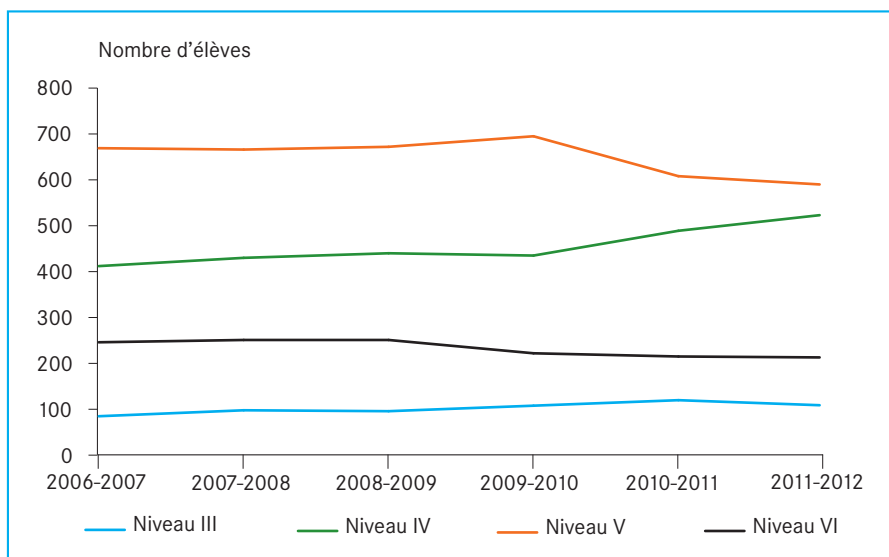
Une progression de l'apprentissage

379 jeunes ont signé un contrat d'apprentissage en 2010, honorant le nombre de places conventionnées par le Conseil Régional. C'est ainsi que le secteur agricole emploie 9 % des apprentis de La Réunion.

Le nombre d'apprentis a progressé de 8 % en 10 ans et le niveau de formation a augmenté. Le niveau IV (bac professionnel, brevet professionnel)

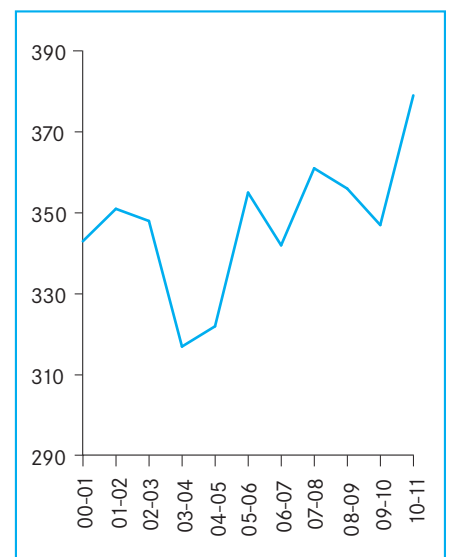
représentait 5,7 % des effectifs en 2001, contre aujourd'hui 23,2 %. Le BPREA, diplôme par excellence pour l'installation en agriculture a multiplié ses effectifs par 2,6 ; un bac professionnel horticole et plus récemment un brevet professionnel aménagements paysagers ont été créés. L'augmentation du niveau de formation se poursuit puisqu'à la rentrée 2011, un BTS par apprentissage a vu le jour dans la filière aménagements paysagers.

Évolution des effectifs de l'enseignement agricole à La Réunion selon les niveaux



Source : MAAPRAT - DGER

Évolution de l'effectif en apprentis



Source : DAAF La Réunion

QUELQUES DÉFINITIONS

Les niveaux de formation

Les diplômes sont obtenus par la formation scolaire générale ou technique, par apprentissage, ou en formation continue. Ils sont classés par niveau. Dans le recensement agricole, le niveau de formation d'un agriculteur correspond au niveau du diplôme le plus élevé présenté et non le diplôme obtenu. Dans le cas où la personne a suivi la totalité de l'année scolaire conduisant à la présentation d'un examen organisé pour l'attribution d'un diplôme donné, elle est considérée comme étant du niveau correspondant à ce diplôme.

Niveau de formation	Diplôme	Explication du sigle du diplôme
Niveau inférieur à V	CEP BEPC	Certificat d'études primaires Brevet élémentaire Brevet des collèges
Niveau V	CAP, CAPA BEP, BEPA	Certificat d'aptitude professionnelle, Agricole Brevet d'études professionnelles, Agricole
Niveau IV	Bac BTA BP	Baccalauréat Brevet de Technicien Agricole, Brevet Professionnel
Niveau III	BTS, BTSA DUT	Brevet de Technicien Supérieur, Agricole Diplôme Universitaire de Technologie
Niveau I et II	Ingénieur, licence, maîtrise, master, doctorat, DESS	Diplôme d'études supérieures spécialisées

Chef d'exploitation : toute personne dirigeant une unité économique qui réponde aux critères suivants :

- avoir une activité agricole de production
- atteint une certaine dimension (1 ha de SAU, ou 10 ares de canne à sucre, ou 1 vache...)
- avoir une gestion indépendante

Dimension économique des exploitations

Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « moyennes et grandes exploitations », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros (soit environ 6 ha de canne), en « grandes exploitations » quand elle est supérieure à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur orientation technico-économique.



Agreste : la statistique agricole

Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Service de l'Information Statistique et Économique - Parc de la Providence - 97489 SAINT DENIS Cedex.
Tél. : 02 62 30 89 89 – Fax : 02 62 30 89 93

Les résultats sont accessibles sur internet www.daaf974.agriculture.gouv.fr www.agreste.agriculture.gouv.fr

■ Directeur de la publication : Michel SINOIR

■ Rédacteurs : Gil CHAULET, Christiane DURAND-GASSELIN

■ Composition : SSP ■ Dépôt légal : à parution ■ ISBN : 2-11-090743-6 ■ Prix : 2,50 €

■ © Agreste 2011